



CONSEIL QUÉBÉCOIS DU  
COMMERCE DE DÉTAIL

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**« Le commerce en ligne transfrontalier devrait faire partie  
des priorités du gouvernement du Québec »**

- Léopold Turgeon, PDG du Conseil québécois du commerce de détail

**Montréal, le 4 juin 2014** – Profitant de la présentation d'un nouveau Budget du gouvernement du Québec, le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) rappelle que le commerce en ligne transfrontalier, dans sa situation actuelle, prive l'État de revenus de plus de 100 millions \$ annuellement et ce, uniquement dans le secteur du commerce de détail. Plus que jamais, alors que la situation financière du Québec nécessite des changements importants, il serait souhaitable de légiférer.

« *Les détaillants du Québec proposent que le nouveau gouvernement s'attaque rapidement au commerce en ligne transfrontalier dans le but de récupérer près de 164 millions \$, selon une toute récente estimation de Revenu Québec. Le CQCD insiste sur cet enjeu depuis plusieurs mois auprès du gouvernement du Québec* », d'affirmer monsieur Turgeon.

Le porte-parole du CQCD rappelle que cette évasion fiscale, qui profite à court terme aux consommateurs, cache plusieurs impacts directs et indirects qui sont à la fois nuisibles aux détaillants qui ont pignon sur rue, de même qu'aux consommateurs qui pourraient voir leurs commerces préférés disparaître.

« *L'enjeu fondamental en est un d'équité envers une industrie qui embauche près d'un demi-million de travailleurs, soit 12 % du total des emplois québécois, qui représente 6 % du PIB et constitue la porte d'entrée d'un dollar sur trois dans l'économie. Plus globalement, les réalités du commerce en ligne, tant domestique que transfrontalier, devraient être analysées dans leur ensemble – par exemple dans le cadre d'un mandat d'initiative en commission parlementaire. Il ne s'agit pas seulement de percevoir des taxes justes et disponibles, il faut surtout que le gouvernement reconnaisse à sa juste valeur le commerce de détail puisque ce secteur contribue grandement à l'économie québécoise* », d'ajouter le porte-parole des détaillants du Québec.

**À propos du Conseil québécois du commerce de détail**

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solution » pour contribuer aux réflexions et aux stratégies des gouvernements.

-30-

Source :  
Renseignements et entrevues :

Conseil québécois du commerce de détail  
Pierre Gince, ARP  
Cell. : (514) 773-2860  
Courriel : pgince@direction.qc.ca